

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de CIPAG S.A. (la «Société») qui aura lieu, le mardi 24 avril 2012 à 11 h 30 dans les locaux de la Société à Puidoux

L'établissement de la feuille de présence aura lieu dès 11 h 15.

- 1. Propos de bienvenue**
- 2. Présentation du rapport de gestion 2011 (rapport annuel, comptes annuels)**
- 3. Présentation du rapport de l'organe de révision 2011 (PricewaterhouseCoopers S.A. à Zurich – organe de révision de la Société)**
- 4. Approbation du rapport annuel 2011**
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel 2011.
- 5. Approbation des comptes annuels 2011**
Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels 2011.
- 6. Affectation du résultat au bilan au 31 décembre 2011**
Le Conseil d'administration propose d'approuver l'affectation du résultat suivant:

Bénéfice résultant au bilan	CHF	3 719 761
Perte de l'exercice 2011	CHF	-4 801 876
Résultat résultant du bilan	CHF	-1 082 515

Répartition:

Report à compte à nouveau	CHF	-1 082 515
---------------------------	-----	------------
- 7. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2011, soit Messieurs Laurent Jacquemin, Mario Kokot, René Schürmann, Euro Trapani et Henri Payot, ainsi que Messieurs Jean-Claude Roch, Jean-Claude Mévillot, Bertrand Warnod et Alain Grangier.
- 8. Elections au Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose de réélire Messieurs Laurent Jacquemin, Mario Kokot, René Schürmann, Euro Trapani et Henri Payot en tant que membres du Conseil d'administration, pour une durée d'une année conformément aux statuts de la Société.
- 9. Nomination d'un organe de révision**
Le Conseil d'administration propose de renouveler la nomination de PricewaterhouseCoopers S.A., Zurich, comme organe de révision de la Société pour l'exercice 2012.
- 10. Divers**

Documents, cartes d'admission et documents de vote

Le rapport de gestion, contenant le rapport annuel et les comptes annuels, peut être consulté par les actionnaires au siège de la Société, à compter du 3 avril 2012.

Le rapport de l'organe de révision peut également être consulté par les actionnaires au siège de la Société à compter du 3 avril 2012.

Sur demande écrite à l'attention du Conseil d'administration de la Société chacun des actionnaires inscrit au registre des actions peut demander qu'une copie du rapport de gestion ainsi que du rapport de l'organe de révision lui soit délivrée.

Aucun transfert d'actions ne sera enregistré dans le registre des actions après le 19 avril 2012 et jusqu'au lendemain de l'Assemblée générale ordinaire.

Les cartes d'entrée peuvent être requises au moyen de la demande d'admission jusqu'au 20 avril 2012 (la date de la réception par la Société fait foi).

Les actionnaires désirant se faire représenter ont la possibilité de donner procuration soit à un autre actionnaire, soit à un représentant dépositaire, soit à un organe de la Société, soit au représentant indépendant (Me Stéphanie Khauv, notaire à Lausanne).

Toute procuration donnée à un organe de la Société sera représentée par une personne ne faisant pas partie du Conseil d'administration.

Les procurations données aux organes de la Société sont exercées dans le sens de propositions du Conseil d'administration.

Les cartes d'entrées délivrées perdront toute validité et devront être restituées si les actions concernées sont aliénées avant l'assemblée générale, indépendamment de l'inscription effective ou non de l'acquéreur des actions concernées.

L'Assemblée sera suivie d'un apéritif dînatoire auquel vous êtes cordialement invités.

Au nom du Conseil d'administration
Mario Kokot (adm. secrétaire)

